

La noce à l'Elise : lettre

Autor(en): **Evilo**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **41 (1903)**

Heft 10

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-199979>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Autres temps, autres mœurs.

A propos de l'inscription que nous avons donnée samedi dernier, inscription relevée par un de nos amis sur une catelle du poêle de la salle à manger de l'Hôtel de la Poste, à Moudon — et non de l'Hôtel du Pont, comme nous l'avons dit par erreur — un de nos lecteurs nous écrit :

« ... pour égayer dix poses de terrain aride. »
Égayer — lire *aiguayer*, de aigue, eau = irriguer.
Rien de ridicule au fait d'aiguayer une terre aride.

Cette petite leçon d'orthographe et d'étymologie ne nous convainc point.

D'abord, *égayer* ou *aiguayer*, nous ne trouvons à cela rien d'extraordinaire. La construction d'une gentille maisonnette, flanquée d'une ou de deux fontaines et d'un jardinnet, peut fort bien *égayer* une terre jusqu'alors aride et nue. Et maintenant, si, comme le veut notre correspondant, il a plu au propriétaire, pour la mettre en valeur, d'*aiguayer* aussi sa terre, nous n'y voyons pas d'inconvénient. Les deux opinions seraient ainsi satisfaites.

Mais, n'oublions pas que, dans leur candeur naïve, nos pères avaient parfois de ces raisons, qui, de notre temps, n'ont plus cours et paraissent invraisemblables. De là, sans doute, l'observation de notre lecteur. Qui donc, aujourd'hui, songerait à bâtir dans le seul dessein d'*égayer* une terre? On édifie de hautes, longues, massives, laides casernes, accaparant pour leur seul profit l'air et le soleil, bien de tous, pourtant; et ces casernes s'appellent des *maisons de rapport*.

Cela dit, en dépit de notre correspondant et jusqu'à preuve du contraire, nous tenons pour *égayer*.

Et nous ne trouvons pas cela si ridicule.

Aïe! voici que nous arrive, au moment de mettre sous presse, une autre lettre, qui pourrait bien donner quelque crédit à la première :

1er mars 1903.

Monsieur le rédacteur,

En reproduisant l'inscription relevée, par un de vos nombreux amis et correspondants, sur l'une des catelles du poêle de la salle à manger de l'Hôtel de la Poste, à Moudon, il me paraît que le sens de cette inscription n'a pas été compris et qu'une courte explication vous le démontrera :

Le citoyen Peter Rössel a, en réalité, fait construire une fontaine non pas pour *égayer*, agrémente, rendre gaies dix poses de terre aride, mais bien pour les *irriguer*, les fertiliser, au moyen de l'eau qu'il y voulait distribuer.

Dans le cas ci-dessus, le mot *égayer* dérive du mot *aigue* (aqua), qui signifie eau, et qu'on retrouve dans les mots : Aigues-vives, Aigue-mortes, Noirigue, Longeaigue, etc.

Les curieux et notaires des précédents siècles rédigeaient fréquemment des actes appelés « Egan-ces », c'est-à-dire « irrigation », fixant les jours, les heures et les conditions de la distribution d'une eau commune, pour la fertilisation des champs et terrains bénéficiaires du droit d'égance.

Le citoyen Rössel a donc *égayé* ses dix poses de cette façon.

JEAN CELERY.

Allons, soit, mais c'est égal, *égayer* était bien joli!

La lettre de l'effeuilleuse.

La fille d'un viticulteur de la Côte a écrit à une effeuilleuse en Savoie pour lui faire savoir que les vigneron vaudois ont adopté récemment un tarif d'effeuillage de la vigne qu'ils ont pris l'engagement de ne pas dépasser. Il a reçu de la Savoyarde la lettre suivante, que nous empruntons au *Jura vaudois* :

Vinzier, le 16 février.

cher Henriette

Je répon a votre lettre que m'a bien fait pe-laisire comme vous me dite que vous ete touse malade sa me fait, beaucoup de peine je

pense que vous yrait mieux chez nous tout vas bien dans la maison.

Mademoiselle je vous dirais que je suis ben desidais a tourrenais aveque vous je vous connet pour de brave peresonne pour temps vos vignne son rude loain. on s'aïsequante est bien chargeait on se convien, tempit vous ma vait dit que vous ferait votre possible pour nous aidait. Le peri que nous a von toute les femme cest 60 frans de guage est les 2 frans dar si vous voulais vous dirais avotre belle seur cest une bouteille de bonne eaux devie que je veux delle. Ma bonne de Moïseille puseque vous ma vais praparaïs un paquet mont l'ira prendre cher vous au rontaison vous oublierait pas dimetre d'établir pour pouvoire yaranger pour les petits sit vous ete dacore vous me requerirait est vous ment verais les ares tout de suyte le chare à Morge.

au revoir ma bonne de Moïseille est tout la familles.

PHILOMÈNE X.

Lo cordagni et lo morbié.

L'étai dao teimps io y'avai cliiâo grantès rehiuvès que sè fasient à l'Arcossey, dezo Ulon, et, ma fai, s'agessai dè l'ai allà avoué lo bosson bin garni, kâ, à cliiâo rehiuvès, lè sordats retrovâvant dâi compagnons avoué quoui l'avont passâ l'écoula, faillâi baire quartettès su quartettès et y'eim a prâo que sè ramenâvant à l'hotô on bocon bliets, ein tsainteint :

Les bons Vaudois sont pas si fous
De se quitter sans boire un coup.

Y'avai per Aglio quatro compagnons qu'éfiont dein lè mouscatèro : lo tessot Dégliise, Mayeu, lo Chambellan et Pétolon, lo cordagni, que dévessant allà à la rehiuva et, coumeint l'étai lo derrai iadzo, s'éfiont bailli lo mot po fèrè 'na bouna rioula cè dzo quie, mâ po cein faillâi avâi âo mein on part d'étius nâovo tsacon et l'étai lo diabblo po cè pourro cordagni, que sa fenna livravè. Cliiâ crouia sorcière étai adè quie po teri la mounia quand l'avâi boutâ 'na biotse âobin repliantâ cauquies tatsès à dâi chòquès et lâi laissivè papi po bairè quartetta.

Cein lâi arâi étâ don bin molézi de s'espargni oquie se n'avâi z'u trovâ on bié; cauquies teimps dévant la rehiuva, s'étai met su lo pi d'allâ rapportâ l'ovradzo li-mimo et dinse lâi étai prâo ézi dè sè gardâ, on iadzo dzo batz. on outro trai et, quand l'étai dao nâovo sè boutâvè bo et bin dè côté on par dè francs que passâvant liein dao naz à la Françoisie.

Adon, coumeint l'avâi poaire que sa fenna n'aulè foradzi dein sè fatès tandi la nè, noutron Pétolon remisâvè à mësourasamouniâ dein la tièce dao gros morbié, tot amont, vâi lè ruettès, kâ peinsâvè que sarâi bin la nortse que la Françoisie aulè rebouilli lè dédein, pisque, d'ailleu, l'étai li que remontâvè lo relodzo lè matins : la catsetta étai don bouna et cein allâvè prâo bin, kâ ne sè passâvè pas dè senannès que Pétolon pouessè fèrè la quina dè sa-t-â houit batz et soveint mē.

Ma fai, lè pices s'eintétsivè rudo dein lo morbié et la tétse montâvè bin tant que les pices opt lequâ permi lè ruettès et ve dévènt lo resto : lo relodzo s'est arrètâ franc et n'a pllie vollu rebatrè on coup.

La Françoisie, qu'avâi fauna dè savâi l'hâora, preind adon 'na chaula po vaire cein que fasâi crotsi lè cordettès, l'âovrè la portetta d'amont et que trâove-te? lo nillon âo cordagni et dè bio savâi que n'a pas étâ lo criâ à la boutegua po veni l'aidhi à ramassâ lo magot; pu lo relodzo s'est reinmodâ.

Ne lâi a don rein de; mâ lo leindéman, qu'étai lo dzo dévant la rehiuva, Pétolon va po rapertsi sa mounia et quand ve que lo magot étai via, la colèra lâi montè à la tète, l'eimpou-

gnè tot lo drai lo morbié que fot bas âo mai-tèin dèo pailo et, du su la chaula, ye saute à pi djeints su la tièce que volè ein millè bre-quès, pu, dè radze, s'ein va preindrè à la boutegua la pierra po tapâ la semella et raa! la tsampa tant que pâo su lo cadran, que lè mans, lè z'hâorès, lè ruès, la dagua, tot cein a étâ éclliaffâ, coumeint se l'aviont passâ dèzo 'na rebatta.

La fenna, qu'étai pè vè lè tchivres, s'aminè quand l'out cè détertîn et quand vè lo relodzo tot épéclliâ, l'arâi prâo étertî cè pourro Pétolon; mâ tot parâi. coumeint l'étai li qu'étai fautiva, n'a pas ouzâ trâo lo bramâ, fenameint lâi a signifiyî que ne lâi baillèrâi pas on krutze po la rehiuva et qu'avoué l'ardzeint de sè cat-solèri, l'atsitèrâi on morbié nâovo.

Quant à Pétolon, n'a pas étâ mau prâi po tot cein; l'est zu tot lo drai conta l'affèrè à sè collègues, que lâi ont prêtâ tsacon on part dè francs po la rehiuva et la nè la fenna a étâ tot ébahia dè lo vaire reintrâ avoué 'na forta bombardaie.

— Faillâi lai vaire chàotâ via lè cervallès! que desâi âi z'autro et lâi conta coumeint l'avâi arrandzi cè pourro relodzo!

T.

En poudre ou en morceaux.

C'était l'autre jour, en séance de la municipalité d'une ville vaudoise. M. le syndic, curieux de voir comment nos amis les Genevois s'y prennent pour prouver que le tunnel de la Faucille fera la richesse et le bonheur du canton de Vaud, prie l'huissier de lui acheter le *Journal de Genève*, et il lui remet deux sous pour cet achat.

Les délibérations de la municipalité continuaient, lorsque réapparait l'huissier.

— Pardon, mōssieu le syndic, est-ce en poudre ou en morceaux? demande ce fonctionnaire.

— Comment! en poudre ou en morceaux!

— Oui, mōssieu le syndic, c'est le droguiste qui me dit qu'il y en a de deux espèces.

— Mais, au nom du ciel, que lui avez-vous demandé?

— Comme mōssieu le syndic m'a dit: de la racine de gingembre.

Il y a quiproquo et quiproquo. Celui-là fit partir d'un vaste éclat de rire les membres de la municipalité et jeta un rayon de gaieté sur la fin de leurs délibérations.

La noce à l'Élise.

LÉTTRE

Dis donc, Jean-Louis, depuis qu'on s'est marié, la Louise et moi, on est bien déjà allé à trois noces. Oh! tu sais, on se la coule douce. Je n'irai pas jusqu'à te dire qu'à chacune de ces noces je me sois autant amusé qu'à la mienne; oh! alôo non, parce qu'enfin... tu comprends... et si tu te souviens, on avait fait les choses en grand; c'était du réussi, quoi! et vers les minuit on avait bel et bien tous notre petit plumet. Enfin, là n'est pas la question; je viens pou te raconter la noce à l'Élise.

Or donc, le 15 du mois dernier, ma Louise sort du garde-robe mon complet de drap noi, mon tube, tout mon saint frusquin, sa robe verte à grands ramages orangés, son chapeau à plumes de toutes couleurs et: Hue, Cocotte! nous voilà en route pou Z., où on arrive tout juste pou se mettre à table.

Oh! un repas, Jean-Louis, que rien que le souveni nous fait nous confondre en regrets superflus! D'abôo, la Louise et moi, on s'était juré par avance que pisque ça coûtait rien, on voulait profiter.

Y'avait pou commencer une soupe... je te dis que ça, du velou, quoi! J'ai pas osé en re-

demande, parce que la Louise, qui connaît les convenances, m'avait averti que de potage on ne se sert qu'une fois. Je comptais me rattraper sur des petits pâtés au jus, vol-au-vent, qu'y s'y appellent. Mais faut-y pas que la Claudine qui les servait se les renverse dessus au moment de les passer pour la seconde fois. J'ai tellement eu chagrin pour cette bonne sauce, et ma Louise, elle, qui est pratique, a eu souci pour la robe de soie à la Claudine. Enfin, heureusement que le rôti est venu faire diversion, on a pu s'en enfiler quelques belles tranches en alternant avec des petits pois. Pour finir, on s'est garni avec des tourtes, bricquets, des bonbonnières et des douceurs.

La mariée, une grande belle brune, l'Elise, enfin, tu la connais bien. s'est amenée au moment du départ pour l'église; elle a pris comme ça au pouce un petit morceau de je ne sais quoi, et en route pour le petit village de V. où avait lieu la bénédiction. Ce que je ne t'ai pas encore dit, c'est que le cousin Jules, tu sais bien, le syndic, un tant brave homme, simple malgré son rang, un tout retordu, joyeux comme à vingt ans, était des nôtres avec la meilleure moitié de lui-même, une femme qui, ma foi, lui fait honneur, à lui et à toute la commune, une belle plante, tu sais, pour une femme de syndic. Y avait aussi du monde de pâ Genève, une demoiselle Magrite, habillée de rose et rien fière pour une citadine dont le père occupe une position en vue, et une autre de Lausanne, mademoiselle Malthide, qui z'y disent, bien tant aimable que si j'avais encore été garçon... tu m'entends, Jean-Louis?

Ah! y l'aurait fallu entendre ce « oui » du marié, quand messieu le ministre lui a demandé: « Voulez-vous prendre pour femme, etc. » Ça m'a bien réveillé en cerceau.

En quittant l'église, le cousin Jules a serré la main au ministre pour le remercier de son tant beau sermon. Ah! c'est ma foi vrai, il a rudement bien parlé, le peu que j'en ai entendu, c'était du tapé.

Tu ne sais pas où on a fait la sortie? A Divoine, mon vieux! On y est descendu pour trinquer à la santé des époux et en rentrant à... tu sauras que le cousin Jules relinquait bel et bien la tante Rosalie, qui avait l'air d'un second printemps sous son chapeau tout fleuri de violettes. Dans notre braek, on avait aussi un journaliste; oh! y a pas de quoi tant s'ébaubir, c'est des gens tout comme les autres, un peu plus polis peut-être, parce qu'en vous parlant y peuvent toujours croire qu'y s'adressent à un de leurs abonnés. Et pi aussi un cousin à l'Elise, un de pâ Genève, qui travaille sur l'électricité à ce qu'y m'a dit; et ça j'y crois, rien qu'à voir comme y s'enflammait entre ses deux voisines. Leur disail-y pas qu'y mourait d'envie de les embrasser! toutes les deux, dis donc! Comme y z'y vont les Genevois! Qu'il embrasse la brune, qui est de son endroit, j'y trouve rien à repiper; mais qu'y se permette de vouloir becqueter aussi la Malthide de Lausanne, oh! là, ça s'appelle avoir un rude toupet. De l'autre côté, là, y avait un phramacien, qui demandait à sa demoiselle la permission d'en fumer une, car, disait-il, en manière d'excuse, « j'ai un affreux mal de dents, que la créosote contenue dans ma cigarette calmera aussitôt. » Tu vois, Jean-Louis, y a toujours quelque chose à retenir d'aller à noce avec que des gens qui ont étudié.

Après ça on est allé souper, chez l'oncle à mademoiselle Malthide, un tout fin restaurateur. Quel souper, Jean-Louis! ça peut pas se raconter.

Lorsqu'on s'est mis à manger les sucreries, l'oncle Jules y est allé de son petit discours. Sais-tu qu'y s'en tire enco bien. C'est vrai qu'il est syndic.

Puis on est allé se réduire: c'était bien une

heure. Les époux s'étaient déjà z'éclipsés; tu comprends?

Adieu, Jean-Louis, embrasse ta femme pour moi et à bientôt.

Toujours ton vieux David.
EVLÒ.



Suprême consolation.

— Mon té! qu'avez-vous Fanchette; on dirait que vous avez pleuré?

— Y a bien de quoi, pardine. Emaginez-vous que le Rouget est mort c'te nuit.

— Comment, comment, votre beau caïon? Et pour l'amour, qu'a-t-y attrapé? C'est pourtant pas c'te effluenza, qui tombe sur tous les gens?

— Qu'en peut-on savoir? Hier, il n'était déjà rien tant bien; y reniflait dans l'éboiton au lieu de manger et pi, y restait toujours couché. Il était tout entoumi, quoi!... Mais, quel malheur, Marianne, quel malheur!

— Voyons, Fanchette, ne vous chagrinez pas comme ça. Y faut sê faire une raison, le bon sens. Allez, il est bien heureux, votre caïon: y ne sera au moins plus par la langue des gens.

— Oh! pour ça, c'est vrai... Mais, tout de même... Ce que c'est pourtant que de nous!

Voix lointaines.

Un Vaudois habitant une localité perdue de l'Amérique, dont il ne nous a pas été possible de lire le nom, nous prie de publier les lignes suivantes.

Nous acquiesçons de grand cœur à ce désir. « Seriez-vous assez aimable de remercier, par l'organe de votre journal, dont il est assurément un lecteur assidu, l'ami inconnu qui a eu l'aimable idée de m'adresser ici l'*Almanach du Conteur*? Vous ne sauriez croire le plaisir que m'a fait l'arrivée de cet écho du pays, venant me dénicher au fin fond de l'Amérique. Et puis, il est si doux de pouvoir se dire que, là-bas, près du clocher aimé, que l'on a dû quitter, quelqu'un encore pense à vous. »
R. M.-C.

Où sont les hommes des champs?

L'eau va à la rivière.

Les cités — et particulièrement les grandes capitales — se modifient sans cesse: c'est, dit-on, la loi du progrès. Elles s'étendent comme des pieuvres, lançant autour d'elles, tentacules menaçants, leurs faubourgs et leurs boulevards dans les campagnes; elles se disputent avec acharnement le record de la population et de l'étendue, à commencer par celle que l'on a appelée la « capitale du monde »:

PARIS.

Les enceintes successives de Paris, dit le *Petit Parisien*, marquent assez bien son expansion à travers les âges. Sa population s'est développée avec la superficie même de la capitale. Elle a plus que décuplé dans les sept derniers siècles. De 250,000 âmes en 1328, elle montait à 600,000 en 1762, 743,000 en 1817, 1,053,000 en 1846, 1,855,000 en 1873, 2,344,000 en 1896 et 2,719,000 en 1901.

C'est un magnifique accroissement, mais qui a été fortement dépassé ailleurs. Londres a marché à pas de géant. New-York a conquis le second rang depuis qu'elle a annexé ses immenses faubourgs. Berlin chemine fort vite aussi et regagne ses distances avec une précision menaçante.

Le trait dominant de la vie de Paris et de toutes les grandes villes, c'est le déplacement que la population opère aujourd'hui vers les quartiers extérieurs.

LONDRES.

Aucune des agglomérations fameuses de l'antiquité, ni Thèbes, ni Babylone, ni Memphis, ne se pourrait comparer à la Londres actuelle; à côté d'elle, elles apparaissent comme des chefs-lieux de province.

La métropole britannique ne comptait que 50,000 âmes en 1349, 460,000 en 1661. Dès la fin du 17^{me} siècle, elle ne cessa de progresser. Elle atteignait 1,227,000 habitants en 1821, 2,803,000 en 1861, 3,814,000 en 1881, 4,211,000 en 1891 et 4,563,000 en 1901. Avec les communes incorporées, elle atteint 6 millions.

Mais la masse de cette population se cantonne à la périphérie. La Cité est aujourd'hui désertée, sauf aux heures de travail. Sur 700,000 personnes qui y sont occupées le jour, 37,000 seulement y passent la nuit; cinq fois moins qu'au temps de Cromwell. Et cette fuite vers la banlieue continue; l'on prévoit le moment où la Cité, à dater du coucher du soleil, ressemblera à une ville abandonnée.

BERLIN.

L'expansion de Berlin est comparable à celle de Londres; elle la dépasse même. La capitale allemande a battu Vienne et chemine avec précipitation derrière Paris, qu'elle s'efforce d'atteindre.

A l'époque de la Réforme, Berlin n'était qu'une bourgade de 12,000 âmes. L'arrivée des émigrés de France, après la révocation de l'édit de Nantes, lui valut une extraordinaire transformation. La population sauta à 50,000 personnes en 1702, mais elle n'avait encore que triplé lors de l'entrée de Napoléon 1^{er}, après Iéna. La formation du Zollverein, ligue douanière de l'Allemagne, lui assura une poussée considérable: sa promotion au rang de capitale d'empire lui donna sa prospérité actuelle. De 824,000 habitants, elle est passée en trente ans au chiffre de 2 millions et elle n'entend pas s'arrêter.

Une, cependant, de nos capitales européennes fait exception, c'est

ROME.

Quelques progrès qu'elle ait accomplis dans son activité et aussi dans sa salubrité et sa voirie, elle ne compte pas encore un demi-million d'âmes, c'est-à-dire le quart de ce que contenait la maîtresse du monde, sous les Césars.

Les quartiers où jadis palpitait la vie, sont aujourd'hui déserts. Le Forum n'est qu'une place vide où l'herbe pousse autour des fûts de colonnes. Le Palatin, l'Aventin, l'Esquilin, n'offrent plus que des ruines. Il est vrai qu'une Rome toute neuve s'est efforcée de naître depuis 1871; elle a construit fébrilement; elle a trop construit même, puisque la crise s'est déchaînée et que d'innombrables maisons restent sans locataires. Rome représente le passé mort; tous ses efforts ne ressusciteront pas ses gloires, et c'est ailleurs, à Milan ou à Naples, que s'épanouit l'Italie contemporaine.

Et Lausanne aura bientôt 50,000 âmes!

Du moment que c'est vous!

M^{me} de Faviole avait donné l'ordre un jour à sa concierge de dire qu'elle n'y était pas. Le soir, dans le nombre des personnes qui s'étaient présentées, la domestique lui nomme M^{me} Tabousse, sa sœur.

— Eh! dit-elle, ne vous ai-je pas dit que, quelque ordre que je vous donne, j'y suis toujours pour elle?

Le lendemain, M^{me} de Faviole sort; M^{me} Tabousse revient:

— Ma sœur y est-elle?

— Oui, madame répond la concierge.

M^{me} Tabousse monte, elle frappe de toute part et longtemps; puis elle redescend.

— Il faut bien que ma sœur n'y soit pas, dit-elle.

— Non, madame, mais elle y est toujours pour vous.

Comédies vaudoises de Pierre d'Antan.

— Nous rappelons aux personnes qui désireraient posséder le recueil de ces comédies, dont la publication est projetée, qu'elles peuvent s'inscrire au *Bureau du Conteur vaudois*, à Lausanne.

La rédaction: J. MONNET et V. FAVRAT.

Imprimeur: Imprimerie Guitoud-Howard.

